



Section académique de LIMOGES

N° 285 - SEPTEMBRE 2009

Mensuel

Directeur de publication
Janine VAUX

Prix : 0.50 €

Publié et imprimé par la
section académique du
SNES :

40, avenue Saint-Surin
87000 LIMOGES

☎ : 05-55-79-61-24

💻 : s3lim@snes.edu

ISSN : 0759.9951

CPPAP : 0408 S 07785

Rentrée : suppressions de postes et effets secondaires

Contrairement à ce que l'administration prétend, les suppressions de postes ne sont pas sans conséquences sur les structures pédagogiques, les taux d'encadrement des élèves et la situation d'emploi des personnels.

Augmentation sensible des effectifs des classes, pressions accrues pour faire accepter les heures supplémentaires, accroissement considérable des compléments de service, lourde hypothèque du potentiel de remplacement dans de nombreuses disciplines constituent quelques unes des réalités de cette rentrée. Même si L. Chatel et les recteurs se sont employés à les masquer derrière leur communication sur le risque de pandémie grippale, le lien entre ces régressions et les retraits de moyens est évident.

Demain ? Le nouveau ministre n'entend pas rompre avec la poursuite programmée des suppressions ; la facture serait portée à 16 000 postes en moins dans le budget 2010 de l'Éducation. Quant à la réalité de nos salaires, la revalorisation de nos métiers, la formation des maîtres, la réforme du lycée, ils restent des dossiers cruciaux sur lesquels il conviendra de peser davantage et d'imposer d'autres choix que ceux qui sont actuellement envisagés ou retenus.

C'est dire combien il nous faudra la santé pour l'année qui s'annonce et combien le renforcement du SNES-FSU sera nécessaire. Et cela d'autant que l'affirmation par le gouvernement de la poursuite de sa politique, ses choix fiscaux, les menaces sur la protection sociale, sur les retraites, sur les services publics, la réduction de l'emploi public supposent l'intervention d'urgence de l'ensemble des salariés et de leurs organisations.

Les raisons de se montrer combatif ne manquent donc pas. Pas plus que ne manquent, corrélativement, celles de renforcer le SNES, syndicat majoritaire incontesté à la suite des élections de décembre 2008, par la syndicalisation et par les mobilisations. Alors, à bientôt dans les luttes, dans le SNES.

P. 1 : Edito

P. 2 : Coup d'œil sur l'emploi

P. 3 : Formation et recrutement
des enseignants

P. 4 : Organisation de la section
académique

Coup d'œil sur l'emploi une rentrée fébrile pour une année grippée

Cette rentrée scolaire est une nouvelle fois marquée par les suppressions massives d'emplois dans l'Education nationale. Les 78 postes supprimés à cette rentrée dans les lycées et les collèges de l'académie portent à 460 le nombre d'emplois retirés depuis 2003. Ces suppressions sont sans commune mesure avec l'évolution des effectifs d'élèves qui, cette année, restent stable dans l'académie. Pour pallier les besoins, des heures supplémentaires sont injectées massivement dans les établissements : elles représentent l'équivalent de 300 postes !

Plutôt qu'être considérée comme gisement d'emplois (plus de 700 embauches d'enseignants de second degré seraient possibles en Limousin) l'Education nationale pratique dans notre région, comme dans tout le pays un vaste plan social sans que celui-ci ait la faveur des médias. Pourtant, pour les usagers comme pour les personnels, les dégradations ne cessent de croître.

Comment muter dans ces conditions ? Très mal !

Une tendance forte se confirme au fil des mouvements intra : les titulaires de poste sont de moins en moins nombreux à être candidats à mutation de peur d'être le dernier arrivé dans leur nouvel établissement. C'est compréhensible : mesures de carte scolaire (32 cette année), compléments de service, volume des HS... tout cela concourt à décourager les envies de mobilité professionnelle. Cela n'est pas sans incidence sur la fluidité du mouvement. La situation est disparate suivant les disciplines : beaucoup de mouvement en lettres modernes ou en histoire-géographie car les postes mis au mouvement étaient nombreux ainsi que les collègues demandeurs, situations bloquées à l'inverse dans les disciplines de STI faute de postes, mais aussi postes restés vacants après mouvement en technologie ou en documentation faute de candidats et notamment d'entrants en nombre suffisant. Globalement, le taux de satisfaction des demandeurs volontaires de mutation est seulement de 38,9% ; il était de l'ordre de 50% en 1999.

L'accentuation des suppressions de postes asphyxie peu à peu le mouvement, les bonifications de barème ne relevant dès lors que de la reconnaissance symbolique. Ce qui fait la qualité d'un mouvement, c'est le nombre de postes mis en jeu. Si quelques disciplines échappent à ce constat avec 32 postes qui restent vacants après l'intra (17 en 2008) - 3 en documentation, 2 en technologie, 2 en éducation musicale, 3 en arts plastiques - c'est la marque du sous recrutement qui les vise prioritairement. C'est aussi la voie de leur fragilisation avec la confirmation à la rentrée 2010 du non remplacement de deux enseignants sur trois.

Comment enseigner dans ces conditions ? Très mal !

Le gonflement des effectifs d'élèves par classe est visible par tous.

Il est source de dégradation pour nos métiers : impossibilité d'aider les élèves les plus en difficulté, tensions accrues, rapport à l'autorité, alourdissement des tâches de correction, ... Et ce n'est pas un accompagnement éducatif reporté hors de la classe qui réglera les problèmes rencontrés au collège, de plus en plus « resserré » autour du socle commun. Pas plus qu'une réforme du lycée, taillée sur mesure pour habiller les suppressions de postes, ne réglerait les problèmes actuels d'inégalités, de déséquilibres dans la poursuite d'études et l'accès au baccalauréat.

Par ailleurs, les compléments de service contraints se multiplient et il est certain qu'un collègue placé dans une telle situation voit sa fonction encore davantage dégradée. Plus de 450 d'entre eux sont concernés sur les 3600 certifiés, agrégés, CPE et COP de l'académie. Pour eux : difficultés à travailler en équipe, fatigue et stress dus aux trajets par ailleurs coûteux. Rien de cela n'est pris en compte par notre employeur qui continue de prononcer ces affectations non réglementaires sans indemniser les collègues à la hauteur des frais qu'ils engagent.

Mais je me sens grippé(e)... Surtout pas !

Le potentiel de remplacement dans certaines disciplines est d'ores et déjà quasi inexistant (mathématiques, technologie, documentation, histoire géographie, allemand, lettres modernes, lettres classiques...). Avec 46 TZR de moins par rapport à la rentrée 2008, la gestion des TZR se fait à l'heure près : il faut optimiser ! Priorité aux affectations à l'année, mais deux TZR sur trois affectés à l'année le sont sur 2 établissements ou plus. Les distances que devront parcourir certains d'entre eux laissent songeuses : St Sulpice les feuilles + St Sulpice Laurière + Nexon ou bien Auzances + Chénérailles, et ce ne sont pas des cas isolés. Payer plus pour travailler, tel pourrait être le slogan de ces collègues alors que l'administration refuse encore de prendre en charge la réalité des frais engagés pour leurs déplacements.

Le potentiel de titulaires remplaçants restant disponible pour les suppléances de courte et moyenne durée ayant ainsi été fortement entamé, l'administration aura recours à la précarité pour combler les vides. 41 contractuels sont déjà recrutés au 1^{er} septembre. Nombre d'entre eux sont embauchés à temps partiel ce qui en fait des travailleurs pauvres ; c'est inacceptable ! 53 TZR manquant à l'appel par rapport à 2008 pour assurer des suppléances courtes, l'inadmissible recours à la vacance ne peut que s'accroître au cours de l'année.

Plus que jamais LA bataille des batailles à mener est celle de l'emploi : pour faire réussir les jeunes, pour nos conditions de travail, pour nos perspectives de mobilité. C'est ensemble que nous devons la mener.

CONSULTATION NATIONALE SUR LA PRIVATISATION DE LA POSTE

Vote dans l'établissement du lundi 28 septembre au vendredi 2 octobre

VOTEZ ET FAITES VOTER ! C'EST À NOUS DE CHOISIR !

Quel avenir pour la formation et le recrutement des enseignants ?

Nos métiers n'attirent plus.

De multiples signaux tout à fait alarmants sont visibles particulièrement en cette rentrée.

On note tout d'abord un effondrement du nombre d'étudiants inscrits à l'IUFM du Limousin pour préparer les concours de recrutement (CAPES et CPE). Il est clair que nos métiers n'attirent plus.

Baisse aussi de façon spectaculaire le nombre de PLC2 (certifiés, CPE et agrégés stagiaires) affectés à l'IUFM et dans un établissement pour effectuer leur année de stage. A titre d'exemple, 2 stagiaires en documentation, en CPE, en physique et en espagnol, 8 en mathématiques et histoire-géo, 5 en lettres...

Comment en est-on arrivé là ?

Plusieurs facteurs contribuent à expliquer la perte d'attractivité de nos métiers auprès des étudiants.

L'image de notre profession est devenue largement négative à la fois en raison des difficultés professionnelles accrues mais aussi des conditions d'emploi et de mobilité difficiles. S'y ajoute le déclassement salarial de notre profession avec des salaires de début de carrière se rapprochant de plus en plus du SMIC.

Mais c'est sans doute l'effondrement du nombre de postes aux concours qui est depuis plusieurs années le signe le plus négatif envoyé aux étudiants. Rappelons que le Ministre a fait passer les recrutements de 18000 en 2002 à 8600 en 2008, contribuant ainsi à la mise en œuvre du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Toutes les projections font pourtant état de la nécessité de recruter plus de 17000 enseignants par an (note prospective du ministère en 2005 portant sur la période 2006 – 2013), nous chiffrons pour notre part les besoins à 19000 par an pour tenir compte des nécessaires améliorations à apporter dans le fonctionnement des établissements.

Faire entendre d'autres choix sur la formation des maîtres.

Si la réforme de la formation des maîtres, qui prévoit de porter au niveau du master le recrutement des enseignants, est en soi une nécessité, contrairement, dans un tel contexte, elle apparaît comme un obstacle de plus et n'apporte aucune réponse satisfaisante aux problèmes actuels.

Elever le niveau de recrutement, améliorer la formation et revaloriser nos métiers en conséquence aurait pourtant pu contribuer à leur redonner de l'attractivité. Ce n'est pourtant pas si simple et ce pour plusieurs raisons. Tout d'abord, la réforme ne prévoit pas de pré recrutements en nombre significatif, ce qui signifie que de nombreux étudiants vont se trouver en difficulté pour financer l'allongement du cursus : le risque d'une sélection sociale accrue est non négligeable. Par ailleurs, la réforme prévoit la quasi suppression de la formation pendant l'année de stage puisque les stagiaires n'auraient plus que 6 heures de décharge horaire, alors que dans le même temps seraient mis en place des stages en responsabilité pour les étudiants inscrits en master 2 et préparant le concours !

Il est évident que ce qui est recherché par le ministre au travers de la mise en place de cette réforme est l'économie de nombreux emplois.

Sur le dossier de la réforme de la formation des maîtres, le SNES, la FSU, les personnels de l'enseignement supérieur ont pesé pour dénoncer l'inacceptable et imposer d'autres choix. Les discussions doivent se poursuivre pendant cette année scolaire, il faudra rester vigilants. Une seule certitude, nous n'avancerons que si nous réussissons à faire que la profession s'empare du sujet avec les étudiants et les enseignants du supérieur, pour faire entendre d'autres choix.

LE SNES S'AGRANDIT

La section académique dispose désormais (à la même adresse) de locaux supplémentaires.

Ces espaces nouveaux permettront notamment la pratique de réunions en nombre jusque-là impossibles.

D'une manière générale, ces espaces sont ouverts à tous, mis à la disposition des syndiqués et des sections d'établissement pour débattre, s'informer, échanger.

A bientôt, 40 avenue Saint Surin, à Limoges

Organisation de la section académique (S3)

Secrétaires académiques : **Daniel JAMIN – Janine VAUX**

Secrétaires académiques adjoints : **Marianne CORREZE - Patrice ARNOUX**

Trésorier : **Bernard LEGUY**

Trésorier adjoint : **Magali CAMUT**

Responsables :

- **IUFM** : Marianne CORREZE – Patrice ARNOUX – Permanence : à l'IUFM salle B 301, jeudi 13h - 14h
- **Non titulaires** : Ben ABOUBACAR - Permanence : jeudi 14h à 16h au 05 55 86 19 59
- **Mi-Se – AED – EVS** : Stéphane LAJAUMONT - Permanence : mardi 14h - 17h
- **CPE** : Didier BARROS
- **CIO** : Françoise QUEMENER
- **Agrégés** : Etienne ROY
- **Certifiés** : Marianne CORREZE
- **TZR** : Patrice ARNOUX – Magali CAMUT
- **Contenus disciplinaires** : Christophe DUBUC
- **Site internet** : Bernard LEGUY - Jean-Marc CHASSELINE

Permanences :

☎ 05 55 79 61 24 ✉ 40, avenue Saint Surin 87000 LIMOGES - 📧 s3lim@snes.edu
Fax : 05 55 32 87 16

Lundi :

- **10 h - 12 h** : Patrice ARNOUX
- **14 h - 17 h** : Patrice ARNOUX - Daniel JAMIN

Mardi :

- **10 h - 12 h** : Janine VAUX – Patrice ARNOUX – Marianne CORREZE
- **14 h - 17 h** : Réunion du secrétariat

Mercredi :

- **10 h - 12 h** : Janine VAUX – Marianne CORREZE – Patrice ARNOUX
- **14 h - 17 h** : Daniel JAMIN – Janine VAUX – Christophe DUBUC

Jeudi :

- **10 h - 12 h** : Magali CAMUT
- **14 h - 17 h** : Daniel JAMIN

Vendredi :

- **10 h - 12 h** : Marianne CORREZE
- **14 h - 17 h** : Michel RAMOND – Bernard LEGUY

Sections départementales :

S2 CORREZE :

J- Marc CHASSELINE – Ben ABOUBACAR - Ecole Henri Gérard – 26, avenue Guynemer 19100 BRIVE

Permanences : lundi de 9 h à 12 h, jeudi et vendredi 14 h à 16 h ☎/Fax : 05 55 86 19 59

Courriel : s2-19@limoges.snes.edu

S2 CREUSE :

Trémur DUVAL – local FSU – 11, rue de Braconne 23000 GUERET

Permanence : lundi de 10 h à 12 h. ☎ 05 55 41 16 32

Courriel : snes23@laposte.net

S2 HAUTE-VIENNE

Christophe DUBUC - Michel RAMOND – local du SNES – 40, avenue Saint Surin 87000 LIMOGES

Permanences : mercredi et vendredi après-midi ☎ 05 55 79 61 24

Courriel : s2-87@limoges.snes.edu